Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 20 (1994)

Heft: 2

Artikel: Vers une analyse de la stratification sociale en Suisse

Autor: Joye, Dominique / Levy, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814919

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweiz. Z. Soziol./Rev. suisse sociol., 20 (2), 1994, 405–437

VERS UNE ANALYSE DE LA STRATIFICATION SOCIALE EN SUISSE

Examen comparatif de quelques classifications

Dominique Joye et René Levy
Institut de recherche sur l'environnement construit, EPFL, Lausanne
et
Institut d'anthropologie et de sociologie, Université de Lausanne

1. Recherches sur la stratification en Suisse

La stratification sociale est sans doute un des thèmes principaux de la tradition sociologique. Rares sont les recherches qui n'en tiennent pas compte, y compris celles qui traitent une problématique très différente. Ce qui peut alors étonner est la relative rareté d'études directement consacrées à ce thème en Suisse. On connaît cependant un certain nombre de tentatives de conceptualiser et d'opérationnaliser des schémas de classe ou de stratification. Il s'agit, en Suisse romande, notamment de celles du Service de la recherche sociologique du Canton de Genève (SRS) et du Département de sociologie de l'Université de Genève (Lalive d'Epinay, Christe et al. 1978), en Suisse alémanique de quelques analyses secondaires issues de l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich (Bornschier 1984; Meyer 1985; Beer, Greusing et al. 1986; Zwicky 1987). Leur mérite réside surtout dans l'intention de conceptualiser explicitement la position des individus dans la stratification.[1]

Toutefois, la plupart des analyses empiriques effectuées en Suisse se servent de mesures relativement directes, peu fondées en théorie et peu soumises à des tentatives de validation, le plus souvent en recourant à un jeu de critères élémentaires qui, simplification supplémentaire, correspondent directement à des questions d'enquête (niveau scolaire atteint, revenu, niveau professionnel), utilisés en parallèle ou en combinaison. Les tentatives plus délibérément

1 Les travaux de Meyer et Zwicky sont proches de la tradition fonctionnaliste multidimensionnelle, mais ils s'inspirent d'une approche plus structurelle. Celui de Beer et al. s'inscrit dans une perspective néo-marxiste alors que celui de Bornschier met en parallèle l'analyse de l'acquisition de statut et une classification d'inspiration dahrendorfienne.

théoriques ont donc été peu suivies; seule la classification développée par le SRS a connu une certaine renommée, pourtant limitée à la Suisse romande. Si le service l'utilise lui-même de manière systématique (notamment dans les Annuaires statistiques de l'enseignement du Canton de Genève qu'il publie), elle est également utilisée comme référence dans certaines autres analyses. La statistique fédérale n'a que tout récemment éprouvé le besoin de créer une classification professionnelle qui soit sociologiquement interprétable et se prête à des comparaisons internationales. Mandaté par l'Office fédéral de statistique, Joye (1994) a développé des Catégories socioprofessionnelles qui serviront désormais à coder les données de l'ESPA (SAKE)[2] et du Recensement de la population. Jusqu'à ce jour, elles n'ont fait l'objet que d'applications de validation.

Il ne faut donc pas s'étonner que la question de la forme précise que revêt la stratification en Suisse soit rarement abordée. Un certain nombre de travaux décrivent et analysent des *inégalités,* en privilégiant souvent la distribution des revenus (Blancpain, Höpflinger et al. 1978; Höpflinger 1980; Bornschier 1982; Leu, Buhmann et al. 1982; Zwicky 1984); certaines études sont plus complètes quant à l'éventail d'inégalités considérées, mais d'envergure représentative plus restreinte, par exemple celle qui concerne les ménages de salariés en Suisse romande (MFP 1979), voire leur perception et évaluation sociale (Zwicky 1982, 1989; Hischier & Messerli-Rohrbach 1989). La description des inégalités en tant que distribution de biens sociaux se limite généralement à établir le *degré d'inégalité* sans aborder empiriquement la question de distances et de barrières. Ce n'est que plus rarement que la question de la *cristallisation* d'un éventail d'inégalités est abordée, explicitement (Meyer 1985; Buchmann 1991; Ruschetti & Stamm 1991) ou implicitement (Hoffmann-Nowotny 1973 qui se contente, sur le plan empirique, d'écarter de ses analyses les cas «incohérents»).[3] On ressent ici également la distance traditionnelle, néfaste, entre les études de l'inégalité et celles de la *mobilité;* ces dernières pourraient fournir des indications intéressantes sur les canaux et les barrières, plus généralement les structures d'opportunité ou, pour utiliser un terme plus récent, le régime de mobilité. Les études de mobilité, extrêmement rares en Suisse, sont restreintes à des contextes infra-nationaux, notamment à Genève (Girod et al. 1977). Un autre aspect fondamental des inégalités, parfois étudié mais guère lié explicitement à la

2 L'ESPA est l'Enquête suisse sur la population active, menée annuellement par l'Office fédéral de la statistique.

3 Le degré de cristallisation des inégalités nous paraît être un des grands thèmes négligés dans la recherche sur la stratification et son changement. L'orientation de cet article, la comparaison de classifications, ne nous permet pas de l'aborder ici; nous le réservons à des analyses ultérieures. Les classifications, quand elles sont systématiques et non «télescopées» (par exemple celles de Goldthorpe ou du SRS), se prêtent moins bien à une analyse du degré de cristallisation structurelle que les dimensions d'inégalité considérées directement.

question de la stratification,[4] est celui de la *structure du pouvoir* (Bassand & Fragnière 1976; Windisch 1976; Bassand & Fragnière 1978; Kriesi 1980) et de sa perception (Meier & Rosenmund 1982). Finalement, quelques études s'intéressent au *vécu des inégalités* (Glardon 1984; Murmann 1988; et, en guise de témoignage, Beyeler-von Burg, 1984), interprété dans certains cas comme un «vécu de classe» (Karrer 1981; Beer 1986). A noter encore le nombre croissant d'études locales et cantonales sur la *pauvreté* qui sont, dans la plupart des cas, elles aussi déconnectées d'une interrogation plus englobante sur le système des inégalités (voir par exemple la critique de Farago 1992). A notre connaissance, aucune tentative de tirer de toutes ces études partielles une image globale de la forme particulière de la stratification sociale en Suisse n'a été entreprise à ce jour.

Dans cette situation «en friche», notre article vise à présenter une première comparaison empirique systématique d'une série de classifications concernant la stratification sociale, fondées sur des approches assez différentes. L'analyse s'appuie sur un échantillon national de 2000 personnes, créé dans cette optique. Nous avons sélectionné quelques-unes des classifications internationales les plus courantes et les trois tentatives suisses qui nous ont paru les plus notables, soit par leur importance pratique (SRS), soit parce qu'elles répondent à une exigence théorique certaine (Bornschier), soit en raison de leur statut officiel (Joye).

2. Classifications internationales courantes

Si l'on cherche à brosser le tableau des multiples tentatives de saisir empiriquement des phénomènes de stratification, deux entrées au moins sont possibles : par les types d'inégalité pris en considération ou par les postulats théoriques choisis. Dans la première optique, on constate que la situation professionnelle l'emporte très largement et que la gamme des critères considérés est généralement assez limitée. Ceci correspond d'ailleurs souvent à un certain minimalisme théorique et n'offre guère de solutions au problème important de l'attribution de personnes sans activité professionnelle (et parmi celles-ci notamment les femmes mariées sans activité rémunérée). Les autres critères pris en compte

4 Notons tout de même, parmi les exceptions, le travail récemment remis à jour des Masnata (1991) qui réunit une foule d'informations ponctuelles et constitue, du point de vue empirique et par la force des données disponibles, un patchwork qui doit sa cohérence au cadre interprétatif plutôt qu'à une analyse systématique. Une tentative intéressante en ce sens a été entreprise par Ruschetti & Stamm (1991); la systématisation des données a dû être «payée» par une standardisation qui les rend relativement abstraites par rapport à la forme institutionnelle des inégalités qu'elles représentent.

sont généralement la formation et le revenu, plus rarement la fortune ou d'autres capitaux non matériels comme le type de relations (le capital social selon Bourdieu). Quand le regard est élargi à l'origine sociale, celle-ci est le plus souvent à son tour conçue et opérationnalisée selon les mêmes dimensions, qui sont alors utilisées pour caractériser le père et – plus rarement – la mère. La centralité accordée à l'activité rémunérée et à la position hiérarchique au travail n'est certes pas fortuite; le monde du travail et les structures de pouvoir qui le traversent demeurent la partie la plus structurante de l'ordre social. Cette affirmation est surtout vraie concernant les inégalités matérielles, mais moins que dans le passé en ce qui concerne des perceptions et attitudes (p. ex. Clark & Lipset 1991); le volume édité par Bornschier (1991) donne des indications concernant la Suisse et d'autres pays du «centre» qui incitent également à cette circonspection.

Les classifications des situations professionnelles se voient confrontées, plus que d'autres constructions opérationnelles, à une *variabilité phénoménologique* qu'il n'est pas aisé de mettre en rapport avec la vision linéairement hiérarchique que véhiculent les théories classiques de la stratification. La forme de linéarisation la plus élégante, mais également la plus occultante d'un point de vue théorique, consiste à substituer le prestige professionnel à la position «objective». Cette procédure est fort courante; nous la prendrons en considération également, mais nous tenons à souligner qu'il ne peut être question d'oublier la distinction entre la position organisationnelle et son évaluation sociale. La substitution opérationnelle dissimule ici un important glissement de sens théorique.

La deuxième entrée, par les *approches théoriques,* exige des choix qui, le plus souvent, ne sont ni explicités par les chercheurs ni soumis à des vérifications empiriques. Nous nous associons à l'excellente analyse théorique de Turner (1984) en identifiant, de par leur influence sur l'analyse sociologique de la stratification, trois traditions principales : weberienne, marxiste, et fonctionnaliste.[5] Ces approches se distinguent selon les choix des dimensions considérées fondamentales, selon l'analyse spécifique de ces dimensions, et selon les mécanismes postulés pour expliquer la production et le maintien des inégalités. Un autre aspect, à première vue très distinctif, est leur manière de traiter le fait qu'on ne constate non pas une seule inégalité, mais toute une gamme d'inégalités. En effet, toutes les traditions macrosociologiques ont intégré, d'une manière ou d'une autre, la multi-dimensionnalité de la stratification; nous verrons

5 En plus de ces trois, Turner mentionne l'héritage oublié de Spencer concernant l'explication de la concentration du pouvoir et la synthèse évolutionniste de Lenski. Les deux n'ayant que fort peu inspiré l'analyse empirique concernant les sociétés industrielles, nous ne les incluons pas dans notre comparaison.

qu'une certaine convergence se dessine à cet égard. Nous verrons également que d'autres éléments importants sont communs à ces approches, souvent juxtaposées de manière trop catégorique.

Si la vision multidimensionnelle de la stratification est devenue indispensable, elle rend considérablement plus complexe l'évaluation comparative des approches qui est l'objectif de cet article. De surcroît, elle pose une question de fond qui n'est que rarement abordée dans une perspective systématique : peut-on encore considérer la stratification comme un phénomène hiérarchique dès lors qu'il faut prendre en compte plusieurs dimensions et qu'en réalité, ces dimensions ne coïncident que peu ?

Un autre problème fondamental, rarement abordé sur le plan théorique sauf dans la tradition marxiste, est le nombre de classes ou de strates et la nature des critères qui permettraient de le déterminer empiriquement. Nous n'avons pas la place de le traiter ici mais nous tenons à le signaler; les diverses classifications que nous discuterons dans cet article tendent, elles aussi, à l'esquiver.

Au delà de problèmes théoriques, le *niveau opérationnel* soulève également des questions épineuses. Est-il possible de traiter indépendants et salariés selon les mêmes critères ? Les distinctions hiérarchiques sont-elles graduelles, à l'image du revenu et du prestige, ou y a-t-il des «sauts qualitatifs» ? Si oui : comment les identifier empiriquement ? Il ne nous sera pas possible de répondre à toutes ces questions dans le présent article. Son objectif se limite à faire le point sur les différentes tentatives de «mesurer» la stratification, notamment dans le contexte suisse, et d'en faire une évaluation empirique comparée. Nous retenons d'une part des classifications construites dans les trois grandes traditions théoriques mentionnées et d'autre part des propositions d'inspiration plus pragmatique, élaborées sur les plans international et suisse. Nous présenterons chacune d'abord du point de vue de sa conception, ensuite la ou les opérationnalisations que nous utilisons.

2.1 Les perspectives théoriques classiques

2.1.1 La ligne weberienne

Le postulat de la multi-dimensionnalité est sans doute le plus idoine à la *tradition weberienne.* Weber n'a pas formulé de véritable théorie de la stratification, mais il en développe une vision essentiellement multidimensionnelle en distinguant les fameux trois domaines – économie, politique, «honneur» – dans lesquels des groupes hiérarchiquement homogènes peuvent se constituer, notamment par le mécanisme du cloisonnement social. C'est probablement dû à ce fait que la tradition weberienne est la moins clairement délimitée des trois.

On y trouve d'une part des analyses macrosociologiques et souvent historiques, par exemple celles de Dahrendorf, Lenski ou de Rüschemeyer (Lenski 1966; Dahrendorf 1972 [orig 1959]; Rüschemeyer 1986), mais également des approches ancrées dans un type de société spécifique et surtout axées sur le cadre du travail, voire du marché du travail.

Parmi les classifications empiriques courantes qui se réclament de cette tradition (et qui font majoritairement partie de ce deuxième volet), nous retenons celle de Goldthorpe (Goldthorpe & Hope 1974; Goldthorpe 1980) qui distingue sept situations professionnelles que nous citons – comme pour les classifications suivantes – dans la langue originale (Tableau 1).[6]

Tableau 1
La «class typology» de Goldthorpe (GOLD)

1. Higher grade professional
2. Lower grade professional & higher grade technician
3. Routine, non-manual
4. Small proprietor
5. Lower grade technician
6. Skilled manual
7. Semi- & non-skilled manual

Selon l'auteur lui-même et d'autres analystes (Marshall 1988), ces catégories «néo-weberiennes» – qui, de toute évidence, ne constituent pas une échelle linéaire – représenteraient des situations homogènes quant à leurs chances sur le marché.[7] Le rapport entre les éléments d'analyse propres à la tradition weberienne et la «typologie de classes» de Goldthorpe demeure peu explicite et principalement médiatisé par la référence aux chances sur le marché. Cette référence reste sommaire, et les homogénéités supposées ne sont pas estimées empiriquement. La dialectique entre pouvoir et légitimité, base de l'analyse weberienne des phénomènes hiérarchiques, n'est pas mentionnée. Néanmoins, il s'agit d'une des rares classifications qui à la fois se réclament de cette

6 La traduction des terminologies professionnelles est loin d'être un problème strictement linguistique. Les «cadres» français sont constitués et délimités très différemment, par exemple, des «managers» américains; les «professionals» anglo-saxons ne trouvent pas leur pendant strict dans la structure duale des systèmes scolaires germaniques.

7 Dans une publication précédente, les mêmes libellés sont utilisés pour distinguer des degrés de «social desirability», donc de prestige professionnel, mais Goldthorpe se défend de confondre prestige et position structurelle.

tradition et jouissent d'une utilisation assez vaste. C'est pour cette double raison que nous la retenons.

2.1.2 La ligne marxiste

La *tradition marxiste* de l'analyse du système des inégalités ne repose pas, au départ, sur un postulat de multi-dimensionnalité; elle affirme au contraire davantage que les autres le primat du domaine économique et, au sein de celui-ci, de la production. Qui maîtrise la production, par l'intermédiaire de son outil, maîtrise l'économie et partant la société. Ici, la dimension du pouvoir est très présente, mais demeure confinée dans un secteur institutionnel spécifique, même si l'analyse marxiste a connu un développement qui a quelque peu relativisé la prépondérance accordée à l'économique. Cette tradition est longtemps restée absente de l'analyse empirique, ses protagonistes considérant que les outils de la recherche empirique n'étaient pas aptes à percer la surface idéologique de l'ordre capitaliste.

Tableau 2
Première typologie de classes de Wright (WRIG1)

owners		non-owners		
ownership level		autonomous	non-autonomous	decision making
large	1) bourgeois, capitalist	4) top executives		decision maker
medium	2) small employer	5) managers		adviser
small	3) petty bourgeois	6) supervisors		supervisor
		7) semi-autonomous employees	8) workers	worker

C'est surtout sous l'impulsion de Wright (1978, 1985) qu'un élan empirique inédit s'est déployé, particulièrement dans les pays anglo-saxons.[8] Partant de

8 Durant les années 1980, une douzaine d'études nationales ont été réalisées sous l'inspiration directe ou indirecte de Wright (Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Israël, Japon, Corée du sud, Norvège, Russie, Turquie), coordonnées par un réseau intitulé «Comparative Project on Class Structure and Class Consciousness». Notre recherche suisse lui est partiellement associée.

postulats propres à la tradition marxiste (rôle primordial des moyens de production et de leur appropriation, relations d'exploitation et de domination) et bâtissant sur la notion de situations de classe contradictoires, Wright a développé deux typologies de classes, l'une fondée surtout sur la notion de domination (en mettant l'accent principalement sur le pouvoir organisationnel), l'autre davantage sur celle d'exploitation et prenant en compte plus pleinement la multi-dimensionnalité des décalages au sein même du monde du travail. Cette deuxième typologie combine l'axe organisationnel et l'axe du capital symbolique. L'axe organisationnel est conçu différemment pour les propriétaires et les non-propriétaires (selon la taille de l'entreprise pour les uns, selon leur degré de contrôle pour les autres), et chacune des dimensions est trichotomisée. Nous n'entendons pas reconstruire ici tout le cheminement, très apparent dans la littérature, qui a mené à la construction des deux typologies de Wright, et présentons directement les deux schémas (Tableaux 2 et 3).[9]

Notre propos étant de soumettre à une comparaison empirique un ensemble large et varié de classifications, nous inclurons les deux aussi bien pour décrire les dimensions utilisées par l'une ou par l'autre que pour comparer empiriquement deux modèles proposés successivement.

2.1.3 La ligne fonctionnaliste

La tradition théorique *fonctionnaliste* est incontestablement la plus répandue sur le plan international, à l'exception partielle de la sociologie française. Se voulant héritière à la fois de principes libéraux, méritocratiques, et de l'analyse structurelle dans le sens de Weber (du moins en ce qui concerne la multi-dimensionnalité des inégalités), elle a connu depuis 25 ans un renouvellement remarquable sous la forme de la recherche sur l'acquisition de statut (*status attainment* : [Blau & Duncan 1967; Featherman & Hauser 1978]; voir le Symposium à l'occasion du 25e anniversaire de cette «mouvance» dans Contemporary Sociology, 1992). Simplifiant quelque peu, on peut affirmer que les modèles proposés par ce courant reposent essentiellement sur deux postulats concernant le processus de stratification : l'apport (ou le mérite) personnel, notamment sous la forme de capital scolaire, et la transmission intergénérationnelle. Sur le plan opérationnel, les modèles sont centrés sur trois inégalités : la formation scolaire, la position professionnelle et le revenu. Ce dernier est généralement considéré comme l'ultime rétribution dont il s'agit d'expliquer les variations, la position professionnelle comme le canal principal

9 Les travaux de Wright ont suscité un vif débat dans les sociologies anglo-saxonne et scandinave. Voir le «Symposium on Wright's 'Classes'» de Critical Sociology 1988, et Wright 1989.

Tableau 3
Deuxième typologie de classes de Wright (WRIG2)

Owns sufficient capital to…	Assets in the means of production				organisational assets
	Owners of means of production	Non-owners (wage earners) Skill/credential assets			
		+	=	–	
Hire workers and not work	1) Bourgeoisie	4) expert managers	7) Semi cre-dentialled managers	10) uncredentialle d managers	large organisational assets
Hire workers but must work	2) Small employers	5) expert supervisors	8) semi cre-dentialled supervisors	11) uncredentialle d supervisors	some organisational assets
Work for self but not to hire workers	3) Petty Bourgeoisie	6) expert non-managers	9) semi cre-dentialled workers	12) proletarians	no organisational assets

par lequel celle-là s'acquiert et dans lequel on se place, initialement, en fonction partielle de son éducation (et ultérieurement en fonction de ses accomplissements professionnels précédents). L'héritage parental est à son tour centré sur la formation scolaire et la position professionnelle (du père, parfois également de la mère). Une dernière simplification intervient en règle générale, dans cette tradition, sur le plan de la mise en oeuvre empirique, où l'on constate assez souvent l'utilisation de scores de prestige professionnel, glissement conceptuel dont la seule justification pourrait être vue dans le fait qu'on peut la considérer comme un jugement social qui englobe toutes les complexités du positionnement dans et par le travail, permettant ainsi la projection sur un seul axe d'un phénomène qui en compte plusieurs (comme l'attestent les approches déjà mentionnées, qui font moins de compromis par rapport au caractère structurel des phénomènes de stratification quand ils aboutissent à des typologies multidimensionnelles). Si elle effectue une simplification théorique, nécessaire à toute modélisation empirique et somme toute clarificatrice, l'étude de l'acquisition de statut comporte également un renouveau méthodologique avec son insistance sur l'analyse des cheminements qui était pendant longtemps son véritable apanage.

Afin de faciliter la comparaison, nous ne nous servirons pas de cette méthode qui renvoie à l'analyse de régression multiple d'un jeu de variables. Il se trouve que tous les autres modèles qui nous intéressent ont la forme de classifications dont la structure dimensionnelle ne permet pas toujours la dissociation en variables explicites. Nous représenterons donc cette variante évoluée de l'approche fonctionnaliste sous la forme d'une typologie construite par la combinaison des deux variables théoriquement les plus centrales dans les études de cette tradition, la formation scolaire et le prestige professionnel (les deux axes étant trichotomisés, cette typologie de notre fabrication contient neuf catégories). Nous nous y référons par le sigle ST. ATT.

2.1.4 Convergences entre les trois approches classiques

Malgré les spécificités évidentes, ces approches classiques de la stratification ont en commun, dans la recherche empirique qui en découle, un certain nombre d'éléments importants. Nous en retenons quatre : la position centrale et structurante du monde du travail, l'importance accordée à la dimension du pouvoir hiérarchique dans ce champ, la position seconde (mais non secondaire) de la formation scolaire, le principe de la multi-dimensionnalité des inégalités. Des différences importantes subsistent sur le plan des opérationnalisations spécifiques, mais il faut constater qu'elles tendent à se limiter à des questions relativement techniques, sans grandes conséquences empiriques. Par exemple, la formation est tantôt traitée comme élément intervenant dans la position

professionnelle initiale (dans la perspective de l'acquisition de statut), tantôt comme indicateur du capital culturel, composante de la position structurelle au sein du monde du travail (Goldthorpe, Wright). Dans les deux cas, elle est considérée comme une variable «indépendante» importante quoique secondaire. Par ailleurs, tout en insistant sur l'importance de la conception catégorielle des dimensions, Wright ne dispose pas de base théorique claire sur laquelle fonder la trichotomie de cette variable (ni le principe de distinguer trois catégories plutôt que quatre, cinq ou plus, ni les coupures précises à choisir pour trichotomiser les informations primaires).[10] Ce constat inspire l'hypothèse que les classifications fondées directement sur les théories classiques de la stratification ne devraient pas se distinguer grandement quant à leur capacité discriminante. Un autre constat, plus théorique, est la complémentarité des ressources structurelles et culturelles, rarement thème explicite mais toujours présente de manière latente («capital matériel et culturel», «atouts organisationnels et symboliques» etc. – dans des travaux aussi différents que ceux de Wright, de l'INSEE ou encore chez Bourdieu).

2.2 *Classifications pragmatiques*

Nous appelons pragmatiques les classifications développées dans une perspective pratique qui doivent leurs logiques davantage aux objectifs concrets qu'elles visent qu'à la réflexion théorique. Il s'agit notamment des classifications établies à des fins de statistique descriptive, émanant d'organismes internationaux, qui de ce fait sont largement connues et utilisées. Nous nous limitons aux deux schémas les plus connus, ceux de l'ONU et du BIT.

2.2.1 *Classification socio-économique de l'ONU*

Parmi les normes formulées par l'ONU depuis plusieurs années pour les recensements de différents pays se trouve la proposition d'une classification socio-économique, avec des variantes régionales qui tiennent compte de la diversité

10 L'exemple du niveau scolaire met en lumière, plus fortement que d'autres, combien la signification analytique des catégories dépend de leur sens institutionnel. Au delà d'une réflexion purement technique (par exemple : ne pas dépasser le minimum de différenciation qui laisse encore apparaître d'éventuelles non-linéarités des associations entre variables et distribuer les cas de manière relativement égale parmi les catégories distinguées), nous considérons que le meilleur regroupement serait celui qui correspond le mieux à la forme institutionnelle actuelle du système scolaire et à son articulation avec d'autres domaines institutionnels (notamment les conditions d'entrée dans les différents segments et aux différents niveaux du marché du travail). On oublie trop souvent que les indices d'inégalités devraient exprimer non seulement une «dimension» plus ou moins théorique, mais le placement d'individus dans une hiérarchie institutionnalisée, donc historiquement située et variable.

des conditions que l'on constate entre pays et régions du globe. Ainsi, les considérations valables pour la Suisse sont contenues dans une brochure intitulée «Recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 1990 dans la région de la CEE».

Le tableau 4 montre qu'il s'agit d'une véritable classification socio-économique : le statut professionnel (salarié ou indépendant) est analysé avec un maximum de détail tandis que les distinctions positionnelles à l'intérieur de ces divisions restent floues.

D'un point de vue empirique, ce mode de classement aboutit à des inégalités considérables d'effectifs suivant les catégories. Pour atténuer quelque peu cet effet, nous n'avons retenu que certaines catégories, en ne respectant pas systématiquement la hiérarchie du code proposé.[11]

2.2.2 *Classification internationale type du BIT*

La classification internationale type des professions (CITP, plus connue sous son abréviation anglaise ISCO) a traditionnellement été utilisée pour le codage des professions et pour les échanges internationaux de données. C'est elle qui est utilisée dans les statistiques européennes (Eurostat) pour présenter les statistiques sociales des différents pays. Cette classification est très marquée par le fait qu'elle est conçue pour rendre compte de la structure sociale des pays européens. Par exemple, comme le relèvent Duriez et al. (1991), en Chine, 69% des personnes actives appartiennent à un seul sous-groupe, celui des agriculteurs !

Depuis sa création en 1958, cette classification a subi deux révisions majeures, accompagnées d'un effort pour garder un maximum de possibilités de comparaison. Les principales innovations ont été faites pour, d'une part, distinguer plus précisément les dirigeants et, d'autre part, tenir compte plus explicitement de la formation (Tableau 5). En d'autres termes, les changements dans le monde du travail, liés notamment à l'informatisation, se marquent par la formation nécessaire à l'exercice de certaines professions et il devient de plus en plus nécessaire de prendre en compte cette dimension, que ce soit de manière formelle ou informelle.

La comparaison de ces deux classifications internationales est particulièrement révélatrice de leurs caractéristiques. La classification du BIT, si l'on fait exception des catégories supérieures, ne tient logiquement pas compte de la

11 Les codes 1, 2, 3 ont été recodés comme 1, agriculture; 4, 5.1, 5.2 et 6 ont été conservés; il en est de même des salariés où le codage s'est fait au deuxième niveau de la hiérarchie. Ainsi, notre version comprend 11 catégories.

Tableau 4
Classification socio-économique proposée par l'ONU

1. Travailleurs indépendants (et travailleurs familiaux non rémunérés) des professions agricoles
   - 1.1 employeurs
   - 1.2 personnes travaillant à leur propre compte
2. Membres de coopératives de production (et travailleurs familiaux non rémunérés) ayant une profession agricole
3. Salariés de professions agricoles
   - 3.0.1 directeurs et chefs d'exploitation agricole
   - 3.0.2 autres travailleurs agricoles
4. Travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés des professions libérales et assimilées
5. Autres travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés
   - 5.1 employeurs
   - 5.2 personnes travaillant à leur propre compte
6. Membres de coopératives de production et travailleurs familiaux non rémunérés, profession non-agricole
7. Salariés des professions administratives, de direction, libérales et assimilées
   - 7.1 directeurs, membres de corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique
   - 7.2 salariés des professions libérales et assimilées
8. Autres salariés non manuels
   - 8.1 personnel d'encadrement des travailleurs administratifs, du commerce et des services, agents administratifs de l'administration publique
   - 8.2 personnel administratif, commercial et des services
     - 8.2.1 personnel administratif et commercial
     - 8.2.2 personnel des services
9. Autres travailleurs manuels
   - 9.1 chefs d'équipes et contremaîtres
   - 9.2 ouvriers qualifiés et semi-qualifiés
   - 9.3 manoeuvres
10. Personnes actives non classées ailleurs
    - 10.1 membres des forces armées
    - 10.2 personnes à la recherche d'un premier emploi
    - 10.3 autres personnes
11. Personnes non actives
    - 11.0.1 personnes vivant de revenus provenant de pensions de tout type, de propriété ou d'autres investissements
    - 11.0.2 personnes à la charge d'autres personnes
    - 11.0.3 autres personnes non actives.

Tableau 5
Grands groupes de la CITP-88 (BIT)*

1. Membres de l'exécutif, des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise
2. Professions intellectuelles et scientifiques
3. Professions intermédiaires
4. Employés de type administratif
5. Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché
6. Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche
7. Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal
8. Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage
9. Ouvriers et employés non-qualifiés
0. Forces armés

* Vu leur statut non professionnel en Suisse, nous avons omis les forces armées; notre version BIT comprend donc 9 catégories.

position dans la profession et, en particulier, du statut d'indépendant. A l'inverse, comme classification socio-économique, celle de l'ONU insiste avec un luxe de détails sur le statut professionnel mais, par là même, ne tient plus compte des spécificités du travail effectué, ni des compétences reconnues nécessaires pour l'exercer. Un modèle satisfaisant d'un point de vue sociologique devrait s'inspirer des aspects les plus intéressants de ces deux conceptualisations.

3. Les solutions helvétiques

Nous l'avons dit en guise d'introduction, si les grands débats sur le sujet sont restés rares en Suisse, l'histoire des tentatives d'opérationnalisation est riche et relativement ancienne. Sans entrer dans les détails, commençons par les publications officielles avant de reprendre des travaux de différents chercheurs que l'on peut réunir en trois groupes.

Dans les publications du recensement, un «classement social» avait été progressivement développé dès 1920, avant d'être abandonné à partir de 1960. Sa construction a entraîné un débat intéressant sur les dimensions pertinentes pour constituer des catégories d'individus, certains arguant que seul le revenu peut constituer un indicateur valable. Depuis 1960, la publication des recensements utilise les catégories socio-économiques proposées par l'ONU avec les difficultés que cette classification entraîne pour l'analyse sociologique. C'est

aussi ce choix qui explique que des classifications élaborées à l'étranger aient alors été préférées par les chercheurs.

Les collaborateurs de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne (Minder et al. 1986, Beer et al. 1986) ont développé un modèle opérationnel que nous avons déjà mentionné. Celui-ci reprend l'idée que l'explication de la mortalité passe par la position sociale et que cette dernière peut être dérivée au premier niveau, par la formation et ensuite par le type d'activité. Bien que fondée théoriquement sur un modèle de classes, cette démarche s'est concrétisée par une correspondance avec les «classes» de la statistique britannique.[12]

L'adaptation des catégories françaises a également été menée à partir des données du recensement 1980 (Joye 1987). Le but de cette reconstruction était de montrer les différences de structure sociale suivant les contextes géographiques et notamment de mieux saisir le caractère urbain des catégories intermédiaires qui, tout à la fois, constituent un enjeu social et ne pouvaient être correctement saisies à partir de la classification de l'ONU. Cette opérationnalisation a été réutilisée par les géographes romands.

Trois autres modèles, ceux du SRS, de Bornschier et de Joye, sont plus répandus ou plus importants du point de vue théorique et méritent une description approfondie. Par la suite, nous les comparerons systématiquement aux classifications internationales.

3.1 Un modèle genevois : les catégories socioprofessionnelles du SRS

Depuis le début des années 70, le Service de la Recherche Sociologique du Canton de Genève utilise des catégories socioprofessionnelles. Ni l'origine de ce modèle, ni ses références théoriques n'ont jamais été totalement explicitées, mais son usage a connu un certain développement dans le milieu sociologique genevois. C'est une classification qui a fait école dans son environnement scientifique immédiat; ce seul fait suffirait pour nous y intéresser.

12 Ces dernières ont d'ailleurs été utilisées dès leurs débuts en 1911 pour l'étude de la mortalité infantile (Marshall et al., 1988). Mentionnons cependant que l'appellation de «classes» est trompeuse dans le modèle britannique, qui parle plutôt dans ces termes : «Les groupes de professions inclus dans chacune de ces catégories ont été sélectionnés, dans la mesure du possible, de telle manière qu'ils regroupent des gens d'un même niveau de capacité dans ce travail» (HMO, 1980, p. XI). Il est intéressant de noter qu'auparavant, ces classes devaient mesurer la position sociale («standing within the community») et que la reconceptualisation en termes de capacités dans le travail ne s'est pas accompagnée de changements majeurs dans la classification, ce qui laisse supposer une certaine équivalence entre ces concepts aux yeux de l'office britannique (Marshall et al., 1988).

Ainsi, dans une grande enquête consacrée au temps libre, Lalive d'Epinay et al. (Lalive d'Epinay, Christe et al. 1978; Lalive d'Epinay, Bassand et al. 1982) étudient l'influence de la stratification sociale sur les pratiques de loisirs en se basant sur un découpage combinant le statut économique, le statut social, le secteur d'activité et la qualification. Cette logique a été poursuivie dans une recherche sur la mobilité spatiale (Bassand, Brulhardt et al. 1985, 297–299) avec la définition de 15 catégories socioprofessionnelles. La comparaison montre que cette réflexion théorique débouche assez précisément sur une reconstitution des catégories du SRS (Tableau 6).

L'intérêt de cette classification est de combiner des dimensions comme le statut, le type d'activité, les conditions d'exercice de la profession, tout en proposant un découpage assez fin des catégories intermédiaires : cadres inférieurs et moyens, suivant ce qui constitue leurs ressources, formation ou tâches d'organisation.

La comparaison (Tableau 6) est intéressante dans la mesure où elle illustre tout à la fois des questions liées à la structure locale étudiée (quasi-absence d'ouvriers agricoles parmi les parents d'élèves genevois) et des préoccupations plus théoriques. En l'occurrence, c'est avant tout la subdivision des cadres inférieurs et moyens selon leur secteur d'activité et leurs ressources qui ressort. Notons encore que l'inclusion des ménagères (14) et d'une catégorie résiduelle (15) dans le classement SRS élargit sa couverture statistique sans pour autant apporter une solution à la question des critères qui permettent d'attribuer une position hiérarchique à des personnes non insérées dans le monde du travail.

3.2 Le schéma de classes de Bornschier

Bornschier (1984) s'est efforcé de tester aussi bien un modèle de statut qu'un modèle de classe et a abouti à des conclusions nuancées aussi bien sur la perception des inégalités que la pertinence d'un modèle de classes. Cet article nous intéresse ici dans la mesure où il a été l'occasion de développer une conception des classes sociales qui privilégie la notion de domination. Un tel modèle se situe d'abord dans une tradition weberienne (l'auteur se réfère principalement à Weber et à Dahrendorf), même s'il présente des analogies avec le premier modèle de Wright.

Le schéma de classes de Bornschier (Tableau 7) est d'abord basé sur le fait de donner du travail (agriculteurs de domaines importants; indépendants avec employés) ou de contrôler le travail d'autrui (12 personnes au moins pour les bureaucrates).

Tableau 6
Comparaison des catégories SRS et «Mobilité spatiale»

SRS (Version 1986)		Enquête «Mobilité spatiale»
1. Manoeuvres et ouvriers spécialisés	=	1. Manoeuvres et ouvriers non qualifiés
2. Ouvriers qualifiés	=	2. Ouvriers qualifiés
3. Contremaîtres, chefs d'atelier...	=	3. Contremaîtres
4. Petits indépendants manuels	≈	11. Artisans : petits et moyens indépendants manuels
5. Petits indépendants non manuels	≈	12. Commerçants : petits et moyens indépendants non manuels
	≠	4. Ouvriers agricoles
6. Agriculteurs	=	5. Agriculteurs
7. Agents subalternes	≈	6. Employés et agents subalternes non qualifiés
8. Employés qualifiés	≈	7. Employés et agents subalternes qualifiés
9. Cadres inférieurs	≈	8. Cadres inférieurs et moyens A (encadrant des employés ou agents subalternes)
10. Cadres moyens	≈	9. Cadres inférieurs et moyens B (avec formation professionnelle à plein temps)
	≠	10. Cadres inférieurs et moyens C (secteurs sociaux et médicaux)
11. Cadres supérieurs	≈	13. Cadres supérieurs et travailleurs universitaires
12. Professions libérales et intellectuelles	≈	14 Professions libérales et intellectuelles
13. Industriels, PDG, directeurs de grandes entreprises	≈	15 Dirigeants et industriels
14. Ménagères	≠	*
15. Divers et sans activité professionnelle	≠	*

* Les inactifs sont ici identifiés par une variable séparée.

La «Herrschaftsvermittlerklasse» regroupe les intermédiaires de la domination, définis techniquement par le nombre de leurs subordonnés, compris entre 1 et 12. Les experts (5) quant à eux sont définis par Bornschier à partir d'une scolarité longue (Bornschier 1984, 667, note 4). Nous avons retenu cette approche tout en admettant que participer à des tâches de conception permettait aussi le classement dans cette catégorie.

Tableau 7
Schéma de classes de Bornschier (BORN)

<table>
<tr><td colspan="3">classe dominante / Herrschaftsklasse</td><td rowspan="2">5) Experts / Expertenklasse 20.4%</td></tr>
<tr><td>1) Agriculteurs / Landwirte als Arbeitgeber 0.5%</td><td>2) Indépendants / Unabhängige als Arbeitgeber 10.7%</td><td>3) Bureaucrates / Bürokratische Herrschafsklasse 8.0%</td></tr>
<tr><td colspan="3" rowspan="2">4) intermédiaires de domination / Herrschaftsvermittlerklasse 23.8%</td><td>6) Travailleurs de routine / Routinearbeiterklasse 32.0%</td></tr>
<tr><td>7) sans classe / Klassenlose 4.8%</td></tr>
</table>

Les «sans classes» (7) sont agriculteurs de petits domaines ou indépendants sans employés. Enfin, les «travailleurs de routine» (6) sont tous les autres répondants ayant un emploi.

Comme l'auteur l'explique, ce schéma de classes combine deux dimensions fondamentales, la domination et le contrôle de ressources à valeur économique. Cette insistance marque bien sa filiation weberienne. S'y ajoute une subdivision à l'intérieur de la classe dominante en «fractions» en fonction du type de propriété. Si la clarté conceptuelle n'est pas respectée dans tous les détails, le schéma a cependant le mérite d'être une des rares tentatives de mettre le pouvoir au centre d'un classement sans le lier excessivement à la propriété.

3.3 Les catégories socioprofessionnelles helvétiques (CSP)

Pour la publication du recensement de 1990, l'Office fédéral de la statistique a souhaité l'élaboration d'une nouvelle classification professionnelle. La proposition de CSP pour la Suisse (Joye 1994) repose sur l'idée des ressources sociales. Plus précisément, deux caractéristiques ont d'abord été distinguées : d'une part, dans quelle mesure quelqu'un est-il libre d'organiser son travail ou celui des autres ? Et, d'autre part, dans quelle mesure ce travail implique-t-il le traitement d'information ? En d'autres termes, il s'agit, assez classiquement, de considérer des compétences liées à l'organisation et d'autres à la formation, aux connaissances. On reconnaît, encore une fois, les dimensions abstraites des capitaux organisationnel et culturel, et plus concrètement du positionnement hiérarchique et de la formation. Les différences par rapport à d'autres classifications se situent surtout dans la manière précise de catégoriser et de combiner les indices de ces deux dimensions.

Comment prendre en compte et mesurer ces ressources, surtout en respectant la contrainte pratique d'un schéma devant servir de manière précise et rationnelle au codage des données du recensement ? La compétence d'organisation est d'abord reflétée par la situation dans la profession : les professions dirigeantes ont une compétence sur le travail d'autrui, les indépendants sur leur propre travail et les salariés sont dans une certaine mesure dépendants de l'autorité d'autrui même si certains sont hiérarchiquement situés au-dessus des autres. La capacité à manipuler de l'information peut, dans une certaine mesure, être reflétée par la formation, de la scolarité obligatoire à la formation universitaire en passant par l'apprentissage et les écoles techniques.

La combinaison de ces deux critères, telle qu'elle est présentée dans le Tableau 3, permet de construire théoriquement 12 catégories. Joye (1994) n'en a considéré que 8 (Tableau 8). En effet, pour les dirigeants, la caractéristique essentielle est leur fonction et non le capital scolaire qu'ils ont pu accumuler. Pour les indépendants, la situation est plus complexe et une nuance s'impose entre les professions libérales, universitaires et les autres indépendants, davantage définis par leur entreprise.[13] Enfin, c'est pour les salariés que la formation joue le plus systématiquement le rôle de critère de définition.

Un titre scolaire justifie le plus souvent la position dans une catégorie socioprofessionnelle. Mais ce n'est pas le seul critère à envisager; une compétence d'organisation, acquise durant la carrière professionnelle, peut être tout

13 A cette opposition simple, il faut ajouter la question de l'organisation de la profession. La plupart des professions libérales se sont dotées d'une association qui définit les règles d'accès au marché du travail et établit les règles à respecter et les diplômes à présenter pour être reconnu (mentionnons la SIA pour les ingénieurs ou la FMH pour les médecins).

aussi importante qu'une compétence de formation : une promotion interne peut correspondre à une qualification nouvelle et donc à une formation ad hoc. De même, quelqu'un qui exerce une fonction de contremaître a, quelle que soit sa formation, des compétences d'organisation et il sera considéré comme appartenant à la catégorie des «intermédiaires». A l'inverse, autre exemple, une formation universitaire qui ne peut être directement utilisée dans la profession exercée ne justifie pas le classement parmi les professions intellectuelles et d'encadrement.

Tableau 8
CSP-CH : Capacités d'organisation et formation*

formation / position	universitaire	technique et professionnelle	apprentissage	sans formation
professions dirigeantes	1. professions dirigeantes			
indépendants	2. professions libérales	3. indépendants		
salariés	4. intellectuelles et d'encadrement	5. intermédiaires	qualifiés 6. non manuels 7. manuels	8. non qualifiés

* CSP a été défini sur trois niveaux de précision; pour la raison déjà invoquée pour GOLD, nous en utilisons le plus agrégé.

Enfin, parmi les salariés, convenait-il de perpétuer la distinction entre ouvriers et employés ? Ces professions deviennent en effet de plus en plus difficiles à différencier,[14] mais en même temps tout un ensemble de règles et d'usages les distinguent depuis plus d'un siècle. Ce double classement a été retenu pour le personnel qualifié afin de laisser les analyses empiriques confirmer une éventuelle proximité réelle.

14 Par exemple, est-ce qu'un réparateur de télévision est à classer parmi les employés ou les ouvriers ? Traditionnellement, les électriciens sont considérés comme appartenant au monde ouvrier même si leur salaire a été mensualisé depuis longtemps. Cependant, cette profession a évolué, donnant de plus en plus d'importance au traitement de l'information.

Les quelques points mentionnés jusqu'ici montrent également que cette classification se base sur la liste des professions individuelles de l'Office fédéral de la statistique. Cette propriété implique que ce ne sont pas les seules caractéristiques individuelles qui décident de l'attribution mais que la profession intervient comme un contexte déterminant.

Du point de vue de la construction typologique, relevons encore une différence entre CSP et les classifications de Goldthorpe ou du SRS. Ces dernières combinent plusieurs critères de classement – par exemple pour Goldthorpe, la propriété de l'outil de travail (small proprietors/autres), la formation (higher/lower grade «professional»/skilled/semi- or non skilled), le prestige social (manuel/non manuel) – de manière non systématique, c'est-à-dire qu'au lieu d'être systématiquement croisés, les critères sont plutôt «télescopés» les uns dans les autres. Dans le cas des CSP suisses, on a essayé de construire une typologie logiquement plus transparente tout en gardant la possibilité de faire l'économie de subdivisions sans intérêt évident.

4. Neuf indicateurs de position structurelle

Nous avons passé en revue 9 indicateurs de position sociale que l'on peut considérer comme autant d'indicateurs de la stratification, avec une insistance toujours forte, mais néanmoins variable, sur la situation de la personne dans le monde du travail et sur ses qualifications. BIT et ONU nous intéressent en raison de leur large utilisation statistique à l'échelle mondiale. WRIG1 et WRIG2, GOLD et le modèle du *status attainment* (sous la forme de notre typologie ST. ATT) nous intéressent parce qu'ils représentent les opérationnalisations les plus actuelles et les plus répandues des grands courants théoriques de la macrosociologie, et qu'ils sont dotés d'une dimension comparative. Finalement, SRS, BORN et CSP nous intéressent car ils sont des constructions originales propres à la Suisse. D'un point de vue théorique, les modèles de Wright font référence à la tradition marxiste, Goldthorpe et Bornschier ou encore les CSP suisses font, chacun à leur manière, allusion à l'optique weberienne, tandis que ONU et BIT apparaissent comme pragmatiques et sans ambition théorique.

Mais d'un point de vue empirique, quelle est leur proximité ? Est-elle la même pour toutes les mesures, ce qui impliquerait une véritable cristallisation du statut, ou se distinguent-ils selon la pertinence empirique de la perspective dans laquelle ils ont été construits ?

Le tableau 9 fait ressortir une correspondance assez marquée entre les diverses mesures. Mentionnons cependant que les coefficients sont plus faibles entre les catégorisations les plus marquées par un modèle basé sur la domination (WRIG1, BORN) ainsi que pour celle proposée par le BIT.

Tableau 9
Associations entre mesures de stratification (CCC)*

	ST. ATT	BORN	WRIG1	WRIG2	CSP	GOLD	SRS	BIT
Bornschier	.59							
Wright 1	.56	.92						
Wright 2	.80	.93	.94					
CSP suisses	.87	.82	.80	.90				
Goldthorpe	.76	.75	.78	.81	.86			
SRS	.81	.82	.80	.80	.89	.92		
BIT	.73	.52	.52	.64	.75	.79	.87	
ONU	.72	.87	.84	.84	.89	.86	.86	.76

* Le CCC est le coefficient de contingence standardisé (valeur variant entre .00 et 1.00). La valeur du simple coefficient de contingence dépend du nombre de lignes ou de colonnes du tableau. Pour standardiser le coefficient, cette valeur a été divisée par la racine de ce nombre (en prenant le plus grand des deux).

Ce résultat indique une cohérence remarquable entre les mesures utilisées. Cependant, les différences sont suffisantes pour que ces mesures ne puissent sans problème être substituées les unes aux autres. L'analyse suivante permettra de mieux apprécier les caractéristiques des classifications en utilisant les coefficients qui les relient comme distances dans une analyse d'échelles multidimensionnelles.[15] La représentation à deux dimensions (Graphique 1) est techniquement satisfaisante avec un stress à 0.107.

La première dimension, horizontale, isole l'aspect de la domination que l'on retrouve aussi bien dans le modèle de Bornschier que dans la première

15 L'analyse d'échelles multidimensionnelles est une technique quantitative qui tente au mieux de dresser une représentation de distances dans un plan ou un espace de dimensionnalité donnée. Les résultats montrent que ces 9 CSP peuvent relativement bien être décrites par un plan. Le coefficient de Stress, parfait quand il vaut 0, bon à 0.1 et satisfaisant à 0.2, montre qu'un tel tableau peut effectivement être utilisé.

construction de Wright; à l'opposé, on trouve les autres modèles qui n'intègrent pas cette composante (BIT, *Status attainment*). La deuxième dimension oppose deux manières de conceptualiser la formation : explicitement, d'après les titres scolaires d'une part (WRIG2, CSP, *Status attainment*) ou implicitement, d'après la profession exercée (GOLD, BIT ou SRS).

Graphique 1
Dimensionnalité des associations entre classifications

Derived stimulus configuration, euclidean distance model

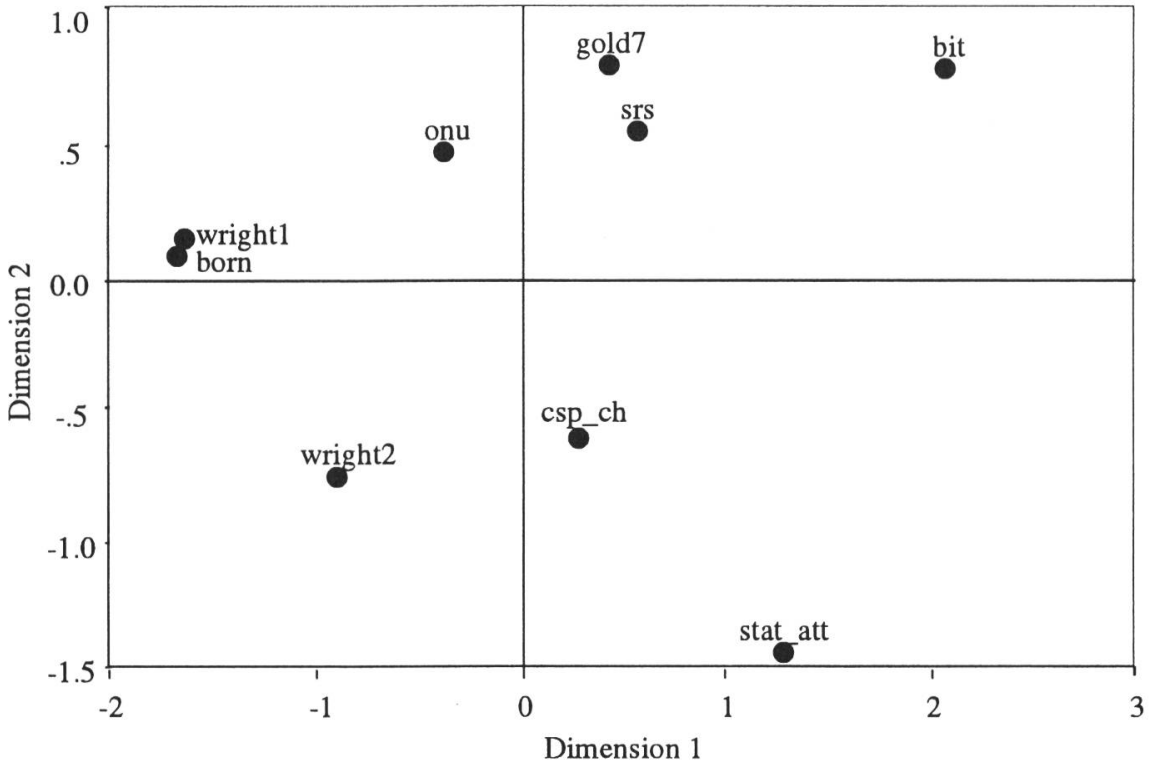

En dépit du niveau élevé des coefficients en général et de leur relative complexité, les neuf indicateurs décrivent la position structurelle des individus de manière proche mais clairement différente. Vu la ressemblance de leurs dimensions constitutives, cela n'est pas très surprenant, mais on peut y voir une première indication de leur pertinence relativement égale. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette analyse regroupe les classifications plutôt en fonction de leurs indicateurs constitutifs que selon leurs orientations théoriques sous-jacentes.

Dans ce graphique, on peut en outre souligner que les CSP suisses occupent une position relativement centrale; comparée aux autres, cette classification

apparaît ainsi comme une mesure moyenne, bien équilibrée. Les autres classifications tendent à donner plus d'importance à l'un ou à l'autre des critères, ce qu'exprime leur position plus marquée dans cette analyse.

5. Stratification structurante ?

Pour aller plus loin dans la comparaison empirique des classifications, en vue de l'appréciation de leur pertinence, nous allons examiner dans cette partie leurs associations avec une série d'éléments que la stratification est théoriquement censée structurer. Il s'agit d'une analyse préliminaire, presque de validation. Elle nous donnera des indications sur la pertinence empirique du système des inégalités, mais elle ne nous permettra pas encore d'arriver à des affirmations concrètes sur la forme et les effets de la stratification sociale en Suisse.

D'un point de vue empirique, la question de la validité de ces indicateurs de position sociale peut se poser de la manière suivante : certains sont-ils objectivement plus efficaces que d'autres ? Ou bien la cristallisation de la société est-elle telle que chaque indicateur aura la même valeur explicative ? C'est dans ce sens que nous mettons en rapport les classifications, d'abord avec des indicateurs décrivant la position dans la société et ensuite avec quelques représentations concernant des orientations normatives et l'auto-placement dans la société.

5.1 Positions...

Nous introduisons d'abord quelques indications de la position hiérarchique dans le monde professionnel et secondairement des informations sur la prégnance de deux clivages «attribués» : le genre et la nationalité (Tableau 10).

Nous avons vu qu'un nombre restreint de dimensions figure, explicitement ou implicitement, dans la construction de ces classifications : formation, position hiérarchique, statut voire revenu, travail manuel ou prestige. L'analyse de leurs relations avec d'autres indices de position hiérarchique permet d'obtenir une indication non-tautologique de leur validité. D'un point de vue empirique, quelle est alors leur validité comparée (en termes de corrélations), et peut-on établir les propriétés de l'une ou de l'autre ?

D'une manière générale, les coefficients sont assez élevés : ils sont majoritairement de l'ordre de .5 à .6; des valeurs très supérieures ne sont atteintes que si l'indice entre directement dans la construction de la classification.

Tableau 10

Associations entre classifications et d'autres indicateurs de la position sociale*

CCC	être supervisé	super-viser	travail manuel	formation	revenu	prestige prof.	moyenne	diff. max.	genre	natio-nalité
ST. ATT	.37	.41	.53	(1.00)	.60	(1.00)	.48	.23	.27	.33
BORN	.39	(.84)	.45	.54	.59	.54	.50	.20	.28	.40
WRIG1	.43	(.90)	.49	.45	.60	.56	.51	.17	.33	.47
WRIG2	.42	(.96)	.47	(.86)	.63	.69	.55	.27	.34	.40
CSP	.45	.46	.56	(.89)	.63	.78	.58	.33	.38	.59
GOLD	.46	.53	.61	.64	.63	.79	.61	.33	.49	.53
SRS	.42	.48	.59	.65	.60	.89	.61	.47	.47	.51
BIT	.44	.48	.58	.62	.61	.84	.60	.40	.42	.53
ONU	.41	.61	.54	.59	.62	.74	.59	.33	.48	.46
moyenne	.42	.50	.54	.58	.61	.73			.38	.47
diff. max.	.09	.20	.16	.20	.04	.33			.22	.26

* Coefficients concernant des dimensions entrant dans la construction de la classification en question entre parenthèses. En raison de différences de construction, il ne s'agit de véritables tautologies que dans le cas de ST. ATT. Les coefficients entre parenthèses n'entrent pas dans le calcul des moyennes et sont en général ignorés dans nos interprétations.

En considérant parallèlement la moyenne et l'écart maximal des coefficients, la comparaison des classifications permet de distinguer les indicateurs selon leur capacité discriminante : le modèle du *status attainment* (ST. ATT) et ceux qui se réfèrent à la domination ou l'exploitation (BORN, WRIG1, WRIG2) ont des valeurs plus basses que les autres (.5 plutôt que .6 environ) et des écarts moins grands. L'amplitude relativement faible des écarts indique que la pertinence de ce groupe de classifications est générale, alors que les autres ont des affinités plus sélectives avec nos variables-test. Les différences entre les coefficients moyens sont toutefois suffisamment faibles pour conclure que nous avons affaire à un groupe de bons indicateurs plutôt que de pouvoir identifier une seule mesure adéquate.

En abordant la question sous l'angle des indicateurs-test utilisés, il faut d'abord noter que la *position subalterne* est l'élément le moins bien pris en compte par nos classifications, et ce de manière cohérente (moyenne minimale, écart faible). Le fait d'être supervisé est encore moins bien «expliqué» que celui d'avoir soi-même une *responsabilité hiérarchique.* La *part de travail manuel* (estimée en % par les interviewés) est, elle aussi, expliquée un peu pauvrement par les classifications, en particulier celles qui s'appuient sur un modèle de domination ou d'exploitation; ceci laisse supposer que ce n'est pas là que se joue l'articulation entre travail manuel et non manuel. Il est vrai que dans la recherche sur les bases d'attribution du prestige professionnel, la distinction entre les travaux manuels et non-manuels apparaît en général en position prioritaire. Ce sont d'ailleurs les mêmes classifications qui différencient bien (ou mal) la présence du travail manuel et le prestige professionnel.

Si l'éducation et le revenu correspondent assez bien aux indicateurs de position sociale,[16] il faut souligner que c'est le *prestige professionnel* qui reste très nettement la variable la mieux prise en compte. La classification du SRS atteint même un coefficient de .89 ! C'est également là que les classifications se comportent de la manière la plus variable (écart maximal de .33); celles qui sont les plus pragmatiques et composites du point de vue théorique produisent les coefficients les plus élevés avec le prestige. Ceci n'est pas sans rappeler une remarque adressée à la typologie de Goldthorpe dont au moins les libellés sont nés d'une étude sur le prestige professionnel. Plus généralement, cela pourrait laisser penser que le prestige représente de facto la manière la plus «naturelle» de penser la stratification, sauf si un modèle théorique fort oblige à une autre construction.

16 Ceci montre que le degré de cristallisation entre formation, position professionnelle et revenu n'est pas aussi modeste que ce qu'on pourrait penser; mais il ne s'agit pas ici de l'analyser en détail.

Sur une telle base, il est difficile de confirmer l'hypothèse générale selon laquelle chaque classification se distingue par une dimension spécifique qui lui donnerait un pouvoir explicatif supérieur aux autres. Le revenu montre par exemple une homogénéité remarquable des coefficients, pareil en cela à la position subalterne.

Au delà des indicateurs positionnels, deux autres variables sont intéressantes à considérer ici : le genre et la nationalité. On sait que le marché du travail est fortement segmenté selon le genre et l'on doit s'attendre à observer des positions individuelles différentes dans l'un et l'autre cas.[17] Là encore, les classifications qui font référence à des critères théoriques explicites montrent des associations plus faibles que les autres.

Il en va de même pour la nationalité : la présence ou non d'étrangers dans les différentes catégories est encore plus fortement discernée par les classifications que celle des femmes, et de manière plus variable. Pour cet exemple précis, ce sont les CSP développées pour l'OFS, c'est-à-dire la variante la plus «nationale», la plus proche du marché du travail helvétique, qui a, clairement, la meilleure capacité discriminante.

Le résultat probablement le plus étonnant est que les modèles basés sur une construction théorique cohérente et explicite (ST. ATT, BORN, WRIG1, WRIG2) ont en général un pouvoir explicatif plus faible que les solutions plus pragmatiques. Si ceci est particulièrement vrai en considérant le prestige, la tendance est la même pour les autres variables-test pour autant que leurs coefficients montrent une variabilité minimale. Plus particulièrement, vu sous l'angle de notre critère de la capacité discriminante, la typologie représentant l'approche du *status attainment* se comporte le moins bien, celle de Goldthorpe le mieux, mais les différences sont relativement petites.

5.2 ... et représentations

Au chapitre des représentations, nous choisissons deux thèmes fondamentaux. Nous avons choisi trois variables-test, la première concernant une représentation descriptive, les deux autres des prises de position normatives. D'abord, encore proche de l'idée d'une validation, la perception de sa propre position dans l'ordre social. Elle est d'ordinaire censée correspondre à une position objective. Mais, quelle que soit son importance, une telle correspondance ne dit rien ni

17 Dans cet article, nous considérons uniquement la position individuelle des répondants. La littérature actuelle insiste cependant sur l'importance de la position du ménage et non de la seule position individuelle. Dans le cadre de notre projet de recherche, des analyses parallèles sont menées sur ce thème.

sur l'importance des différenciations sociales pour les répondants, ni sur les différenciations d'opinions qu'elles sont susceptibles d'entraîner. Nous nous servons de deux indicateurs : 1. de la *position subjective,* exprimée comme auto-positionnement sur une échelle de 0 à 100, et 2. de l'auto-attribution de classe *(class subjective),* que ce soit par l'énoncé spontané d'une appartenance de classe ou par le choix parmi des termes de classe offerts.[18]

En ce qui concerne les représentations normatives, nous avons également choisi deux indicateurs. Premièrement, la position sur l'axe gauche-droite. Cet axe est considéré depuis la Révolution française comme une des dimensions fondamentales de la vie politique et de l'action sociale. En dépit de fréquentes affirmations de sa désuétude, il continue à dominer les campagnes politiques de nombreux pays, malgré l'apparition de nouveaux mouvements non issus du clivage salariat/patronat, et la question du vote de classe continue d'inspirer de nombreux travaux, y compris sur la validité actuelle du concept de classe. Plutôt que d'utiliser les questions usuelles, directement formulées en termes de gauche/droite, nous avons préféré recourir à un jeu de questions utilisé dans les recherches inspirées par Wright et qui s'inscrivent plus directement dans le cadre des «relations industrielles», exprimant de quatre manières différentes la proximité subjective du côté patronal ou salarial *(attitude envers les travailleurs).*[19]

Le dernier indicateur choisi concerne les orientations de valeur selon les travaux bien connus de Inglehart (1977, 1990). Pour cet auteur, il s'agit d'un facteur bipolaire; d'autres analyses postulent plutôt l'indépendance de ces dimensions (Herz 1979, Kadishi-Fässler 1993). Nous utilisons l'indicateur sommaire de valeurs (quatre items) proposé par Inglehart.[20]

A la lecture du Tableau 11, il faut d'abord souligner que la capacité discriminante des classifications est beaucoup plus faible lorsqu'on aborde les représentations que lorsqu'on parle de positions sociales : les coefficients sont ici

18 On demandait d'abord si les personnes interviewées pensaient «appartenir à une classe sociale particulière» et laquelle; si la réponse était négative, on leur proposait une liste avec 5 «classes» (ouvrière, moyenne inférieure, moyenne, moyenne supérieure, supérieure).

19 Les personnes interviewées étaient priées d'accepter ou de refuser les affirmations suivantes : «Les bénéfices des grandes entreprises profitent à leurs propriétaires, mais ni aux travailleurs ni aux consommateurs», «Dans les sociétés industrielles, il sera toujours nécessaire d'avoir des experts qui décident et des gens qui exécutent leurs décisions», «Durant une grève, la loi devrait interdire à la direction d'engager de nouveaux travailleurs à la place des grévistes», et «Une société moderne peut fonctionner efficacement sans être axée sur le profit».

20 Les personnes interviewées sont priées de choisir comme prioritaires deux parmi quatre items qui sont : «Maintenir l'ordre dans le pays», «Augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement», «Combattre la hausse des prix», «Garantir la liberté d'expression».

compris entre .3 et .5. Les différences entre les classifications sont faibles. Elles expriment essentiellement les «taux d'explication» inégaux des représentations; pour chaque représentation, la variabilité des coefficients entre les classifications est minime.

Tableau 11
Mesures de stratification et représentations sociales

CCC	attitude envers les travailleurs	matéria-liste/ post-ma-térialiste	position sociale subjective	classe sociale subjective	moyenne	différence maximale
ST. ATT	.27	.37	.40	.52	.39	.25
BORN	.30	.28	.42	.46	.37	.18
WRIG1	.33	.30	.42	.47	.38	.17
WRIG2	.35	.32	.45	.51	.41	.16
CSP	.31	.34	.44	.55	.41	.24
GOLD	.35	.29	.44	.51	.40	.22
SRS	.31	.34	.39	.49	.38	.18
BIT	.33	.36	.43	.50	.41	.17
ONU	.35	.29	.41	.49	.39	.20
moyenne	.32	.32	.42	.50		
diff. max.	.08	.09	.06	.09		

Quelques spécificités peuvent cependant être distinguées. L'auto-attribution de classe est le plus directement liée aux classifications, mais moins fortement aux indicateurs basés sur la domination (BORN, WRIG1) qu'aux autres manières de saisir la position sociale. La position sociale subjective est un peu moins bien expliquée, mais toujours mieux que les deux indices d'orientation de valeur.

Entre les attitudes en faveur des travailleurs et les attitudes post-matérialistes, plutôt faiblement reliées aux classifications, les contrastes sont limités. La typologie du *status attainment* est en plus grande affinité avec la distinction entre orientations matérialistes et post-matérialistes qu'avec l'opposition gauche/droite (favorable aux travailleurs ou aux entrepreneurs); GOLD et ONU sont

par contre plus liées à la dimension gauche/droite. A l'exception de WRIG2, les classifications prenant en compte le plus directement la formation (ST. ATT, CSP, SRS, BIT) sont tendantiellement plus proches de l'axe matérialiste/ post-matérialiste, ce qui correspond – mais faiblement – aux hypothèses d'Inglehart à ce sujet. Par contre, contrairement au modèle d'Inglehart, les différences observées entre l'indicateur de post-matérialisme et l'attitude face aux travailleurs renforcent l'hypothèse de deux dimensions indépendantes, qui requièrent des éléments différents pour l'explication.

Plus globalement, si les représentations sont nettement moins reliées aux classifications que les positions, leurs coefficients demeurent non négligeables. On constate que celles qui concernent directement la position sociale des personnes interviewées lui sont plus fortement liées que celles qui expriment des orientations socio-politiques plus générales, au contenu détaché de sa situation propre.

Ce constat permet d'apporter une nuance importante aux thèses de la perte de pertinence de la stratification : les inégalités persistent; elles continuent de structurer des aspects importants des conditions sociales de la vie quotidienne; elles sont, à un moindre degré mais clairement, perçues par les intéressés; elles interviennent par contre plus faiblement, dans les variations concernant des orientations normatives générales.

6. Perspectives

Les quelques résultats bruts observés jusqu'ici ont des implications intéressantes. D'abord, si malgré leurs différences, la plupart des catégorisations donnent des coefficients élevés, cela indique une importante cristallisation de statut. En d'autres termes, il y a une correspondance très saisissable entre les indicateurs les plus classiques de la stratification sociale. Ce résultat n'est pas banal, même si une explication simple s'impose. Nous avons comparé des classifications qui trouvent leur justification conceptuelle dans des cadres de réflexion fort différents, certaines étant liées à des traditions théoriques souvent perçues comme opposées les unes aux autres, d'autres se situant à l'extérieur du débat sociologique sur la stratification. Si nos résultats nous amènent à constater que toutes ces classifications sont empiriquement pertinentes, avec des variations intéressantes mais modestes, on a là une forte indication qu'elles visent à rendre compte de la même réalité. Sur le plan opérationnel, les différences entre elles sont bien plus limitées que sur le plan théorique, ceci expliquant sans doute cela.

Une nuance est à apporter dans la mesure où des indicateurs très typés, en particulier basés sur l'idée de domination ou de *status attainment*, ont, globalement, des valeurs explicatives plus faibles. Ce résultat est à mettre en parallèle avec la difficulté qu'ont la plupart des indicateurs utilisés dans les recensements à prendre en compte clairement la position hiérarchique. Il indique à notre sens qu'en deçà de la multi-dimensionnalité de la stratification dans son ensemble, un phénomène semblable de diversité des dimensions pertinentes existe à l'intérieur du monde du travail.

Par ailleurs, notre analyse montre qu'il y a, de façon importante, correspondance entre les dimensions de la position «objective» et sa perception subjective. En d'autres termes, les inégalités appréhendées par les indicateurs socioprofessionnels sont effectivement vécues et perçues en tant que telles.

Nos résultats, permettent-ils de tirer une conclusion sur la force de la stratification aujourd'hui ? Tout en respectant leur caractère préalable et limité, nous pouvons sans ambages constater que nous avons trouvé des relations empiriques certes variables, mais systématiques, et dont les variations même font sens dans le cadre d'une perspective de stratification. En d'autres termes, ces résultats peuvent accréditer autant la thèse de la multiplication des appartenances que celle de leur dissolution, mais ils réfutent certainement celle de la non-pertinence de la stratification.

Nos constats empiriques ont également un versant méthodologique : ils permettent d'avoir une certaine confiance dans la panoplie des outils de mesure de la stratification dont nous disposons actuellement en Suisse, et de les utiliser avec un certain discernement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bassand M. & Fragnière J.-P. (1976), *Les ambiguïtés de la démocratie locale : la structure du pouvoir de deux villes jurassiennes*, Georgi, Saint-Saphorin.

Bassand M. & Fragnière J.-P. (1978), *Le pouvoir dans la ville. Essai sur la démocratie urbaine*, Delta, Vevey.

Bassand M. et al. (1985), *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Presses polytechniques romandes, Lausanne.

Beer V. et al. (1986), Berufsbezogene sozio-ökonomische Gruppen für die Schweiz : sozialwissenschaftliche Grundlagen und Untersuchungen zur Validität, *Sozial- und Präventivmedizin*, 31, 274–280.

Blancpain R. et al. (1978), *Almanach der Schweiz. Daten und Kommentare zu Bevölkerung, Gesellschaft und Politik*, Peter Lang, Bern, Frankfurt/Main, Las Vegas.

Blau P. M. & Duncan O. D. (1967), *The American Occupational Structure*, Wiley, New York.

Bornschier V. (1982), Segmentierung der Unternehmen in der Wirtschaft und personelle Einkommensverteilung, *Revue suisse de sociologie*, 8(3), 519–539.

Bornschier V. (1984), Zur sozialen Schichtung in der Schweiz, *Revue suisse de sociologie*, 10(3), 647–88.

Bornschier V. Ed. (1991), *Das Ende der sozialen Schichtung ? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, SEISMO, Zürich.

Buchmann M. (1991), Soziale Schichtung im Wandel : Zur Differenzierung der Struktur sozialer Ungleichheit in der Schweiz, in V. Bornschier Ed. *Das Ende der sozialen Schichtung ? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, SEISMO, Zürich, 215–231.

Clark T. N. & Lipset S. M. (1991), Are Social Classes Dying ? *International Sociology*, 6(4), 397–410.

Contemporary Sociology (1992), Symposium : The American Occupational Structure : Reflections after Twenty-Five Years, 21(5), 596–668.

Critical Sociology (1988), Special issue on the debate about E. O. Wright's 'Classes', 15(1).

Dahrendorf R. (1972, orig. allemand 1959), *Classes et conflits de classe dans la société industrielle*, Mouton, Paris/La Haye.

Duvanel L. & Levy R. (1984), *Politique en rase-mottes. Mouvements et contestation suisses*, Réalités sociales, Lausanne.

Farago P. (1992), Armut in der Schweiz. Zum Stand der Forschung, *Widerspruch. Beiträge zur sozialistischen Politik*, 23, 166–171.

Featherman D. L. & Hauser R. M. (1978), *Opportunity & Change*, Academic Press, New York.

Girod R. et al. (1977), *Inégalité – inégalités. Analyse de la mobilité sociale*, Presses universitaires de France, Paris.

Goldthorpe J. & Hope K. (1974), *The Social Grading of Occupations*, Clarendon Press, Oxford.

Goldthorpe J. (1980), *Social Mobility & Class Structure in Modern Britain*, Clarendon Press, Oxford.

Herz T. (1979), Der Wandel von Wertvorstellungen in westlichen Industriegesellschaften, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 31, 282–301.

Hischier G. & Messerli-Rohrbach V. (1989). *Die Wahrnehmung sozialer Ungleichheit in der Schweiz*. Schlussbericht zu einem vom Schweizerischen Nationalfonds geförderten Forschungsprojekt (Nr. 1. 459–0.86).

Hoffmann-Nowotny H.-J. (1973), *Soziologie des Fremdarbeiterproblems. Eine theoretische und empirische Analyse am Beispiel der Schweiz*, Enke, Stuttgart.

Höpflinger F. (1980), *Das unheimliche Imperium. Wirtschaftsverflechtungen in der Schweiz*, Eco-Verlag, Zürich.

Inglehart R. (1977) *The Silent Revolution*, Princeton University Press, Princeton.

Inglehart R. (1990) *Culture Shift*, Princeton University Press, Princeton.

Joye D. (1987a) *Stratification sociale en Suisse*, Rapport de recherche No 75, IREC, Lausanne.

Joye D. (1994), *Les Catégories socio-professionnelles et leurs utilisations en Suisse*, Office fédéral de la Statistique, Berne.

Kadishi-Fässler, B. (1993), Gesellschaftlicher Wertwandel : Die Theorien von Inglehardt und Klages im Vergleich. *Revue suisse de sociologie*, 19(2), 339–363.

Karrer D. (1981), Beiträge zur Analyse der Sozialstruktur der Schweiz : Klassenstruktur und Angestelltenschaft. Soziologisches Institut der Universität Zürich.

Kriesi H. (1980), *Entscheidungsstrukturen und Entscheidungsprozesse in der Schweizer Politik*, Campus, Frankfurt/Main.

Lalive d'Epinay C. et al. (1978), Structure sociale et système des loisirs, *Revue suisse de sociologie*, 4(3), 139–177.

Lalive d'Epinay C. et al. (1982), *Temps libre : culture de masse et culture de classes aujourd'hui*, Favre, Lausanne.

Lenski G. (1966), *Power & Privilege. A Theory of Social Stratification*, McGraw-Hill, New York.

Leu R. E. et al. (1982), Die personelle Einkommens- und Vermögensverteilung der Schweiz 1980, *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, (2), 111–141.

Marshall G. et al. (1988), *Social Class in Modern Britain*, Unwin Hyman, London – Boston – Sidney – Wellington.

Meier H.-P. & Rosenmund M. (1982), *CH-Cement. Das Bild der Schweiz im Schweizervolk*, Eco-Verlag, Zürich.

Melich A. (ed.) (1991) *Les valeurs des Suisses*, Lang, Bern.

Meyer W. (1985), Soziale Schichtung, in J. Oetterli & P. Zeugin Ed. *Einführung in die Gesellschaftskunde*, IPSO, Zürich, 194–214.

MPF (Mouvement populaire des familles) (1979), *Comment vivent-ils ? Les ménages salariés romands en chiffres*, Imprimeries populaires, Genève.

Rüschemeyer D. (1986), *Power & the Division of Labour*, Stanford University Press, Stanford.

Ruschetti P. & Stamm H. (1991), Muster der Statusverknüpfung in sechs westlichen Ländern, in V. Bornschier Ed. *Das Ende der sozialen Schichtung ? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, SEISMO, Zürich, 99–125.

Sidjanski D. et Inglehart R. (1975) «Electeurs et dimension gauche-droite», in Sidjanski et al. *Les Suisses et la politique*, Lang, Berne – Francfort, 1975.

Turner J. H. (1984), *Societal Stratification. A Theoretical Analysis*, Columbia UP, New York.

Windisch U. (1976), *Lutte de clans, lutte de classes. Chermignon, la politique au village*, L'Age d'homme, Lausanne.

Wright E. O. (1978), *Class, Crisis & the State*, Verso Press, London.

Wright E. O. (1985), *Classes*, Verso Press, London.

Zwicky H. (1982), *Politische Aktivität, Illegitimität und Stabilisierung*, Rüegger, Diessenhofen.

Zwicky H. (1984), Eine Methode zur Schätzung der personellen Einkommensverteilung in den Schweizer Kantonen, *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, 2, 191–221.

Zwicky H. (1987). *Die Verteilung von Macht und Wohlstand in der Schweiz* (Manuscrit). Zürich.

Adresse des auteurs :
Dominique Joye
Institut de recherche sur l'environnement construit
EPFL–Lausanne, Av. de l'Eglise-Anglaise 14
CH–1006 Lausanne

René Levy
Institut d'anthropologie et de sociologie
Université de Lausanne, BFSH 2
CH–1015 Lausanne

Die Gesellschaft für Kultursoziologie e.V. Leipzig ist ein 1990 gegründeter wissenschaftlicher Mitgliederverein.
Sie widmet sich im außeruniversitären Bereich der Unterstützung und Förderung kultursoziologischer Forschungen.

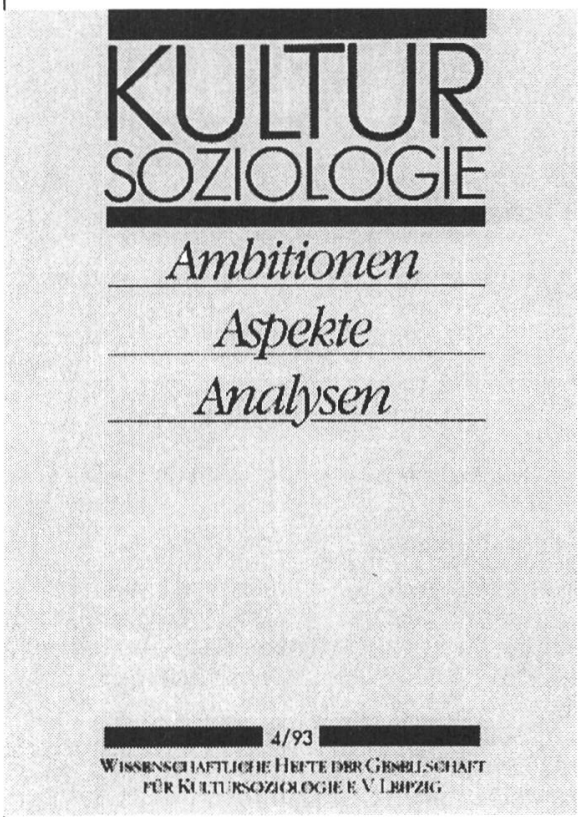

Die gegenwärtigen Forschungsschwerpunkte sind:

– Untersuchungen zu sozialen und kulturellen Umbrüchen im Osten Deutschlands.
– Soziale und kulturelle Bedeutung und Wirkung von Gemeinschaften (Vereine) im Freistaat Sachsen.
– Vergleichende sozial- und kulturwissenschaftliche Untersuchungen zur Situation in Ost-, Ostmittel- und Südosteuropa.

Mit diesem letzten Schwerpunkt beschäftigt sich eine bei der Gesellschaft 1992 gegründete Fachsektion, die monatliche Kolloquien veranstaltet und Veröffentlichungen herausgibt.

Seit 1992 gibt die Gesellschaft die Zeitschrift Kultursoziologie heraus. Die Jahrgänge 1992/93 erschienen als Vierteljahreshefte, alle 8 Hefte können bei der Gesellschaft für Kultursoziologie nachbezogen werden.

Der Jahrgang 1994 erscheint in 6 Heften mit einem Umfang von ca. 80 Seiten; 3 der Hefte werden einem Schwerpunktthema gewidmet, 3 werden offene Hefte sein.

Zu den Forschungsprojekten liegen Informations- bzw. Dokumentationsmaterialien vor, genauere Angaben über Inhalt, Umfang und Bezugsmöglichkeiten können bei der Gesellschaft für Kultursoziologie angefordert werden.

Die Herausgeber sind an Beiträgen zu den o.g. und anderen kulturwissenschaftlichen Themen interessiert (möglichst auf Diskette, Textverarbeitung WORD-/WINWORD Perfekt; Umfang max. 20 Standard-Manuskriptseiten).

Anschrift der Redaktion:
Roscherstraße 31, D-04105 Leipzig. Tel./Fax Nr. (0341) 56 41 386
Präsident: Dr. habil. Wolfgang Geier
Geschäftsführer: Dr. phil. Joachim Schlesinger